

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 02/12/20	Dossier complet le : 02/12/20	N° d'enregistrement : 2020-10397

1. Intitulé du projet

Projet de défrichement en vue de la création d'un terrain de sport à côté du collège

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MAIRIE DE SAINT SELVE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Nahtalie BURTIN DAUZAN MAIRE

RCS / SIRET

2	1	3	3	0	4	7	4	4	0	0	0	1	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
479 B	Défrichement d'une superficie de 5 700 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit le défrichement d'une superficie de 0.57 ha pour la construction d'un terrain de sport sur la commune de Saint Selve. Le terrain retenu fait partie du parc arboré du Château Razens et est vierge de toute construction.

Il est desservi à l'ouest par la RD 219;

Sur la partie de la parcelle B 479 jouxant au futur collège de Saint Selve, réalisation d'un terrain de sport de 103 m x 66 m hors tout. Surface déboisée de 5 700 m² sur les 12 544 m² de propriété communale.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de défrichage est la construction d'un terrain de sport sur la commune de Saint Selve à côté du Collège. Ce projet s'inscrit dans le Plan Collèges Ambition 2024 voté par le Conseil Départemental le 11 septembre 2018.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le défrichage sera réalisé par coupe et abattage des arbres, arbustes et végétation herbacée. Ces travaux de coupe et défrichage se feront entre les mois de septembre et de février compris pour éviter tout impact sur l'avifaune. Les souches seront enlevées et les végétaux broyés. L'enlèvement des grumes se fera par camion grumier par la RD 219;

Une fois le défrichage effectué, plusieurs phases de travaux se succéderont :

- décapage des terrains, terrassement
- mise à niveau du fond de forme
- réalisation de l'aire de jeu
- grillage périphérique de protection

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichage

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale de la parcelle	12 544 m ²
Superficie potentiellement défrichée	5 700 m ²
Superficie du projet	7 480 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 29' 03" O Lat. 44° 39' 55" N

Route de Fortage (RD219)
33650 SAINT SELVE

Référence cadastrale : Section B
parcelle 479 pour partie

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé hors zone de bruit de l'A62
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de Répartition des Eaux au titre de l'aquifère "Oligocène à l'ouest de la Garonne" : ZRE 3302, arrêté du 28/02/2005 n°2005/14
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 FR7200797 "Réseau hydraulique du Gat Mort et du Saucats" se situe au plus près 30 m à l'ouest de l'emprise du projet. Il en est séparé par la RD 219 et par une bande boisée classée en EBC de 20 m de large
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le défrichement n'entraîne aucun prélèvement d'eau
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Consommation d'habitats par défrichement. Les boisements du projet sont des feuillus, relativement jeunes : taillis sous futaie de Chêne pédonculé, taillis de Chataignier, taillis de Chêne pédonculé et de Charme, boisement rudéral. Présence d'une faune sylvicole banale, sans espèces patrimoniales. Ces boisements possèdent un intérêt écologique globalement faible à moyen. Impact faible rendu négligeable par la mise en place de mesures en faveur du milieu naturel. Pas d'impact notable sur les continuités écologiques. Cf. Note écologique annexée
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun impact direct possible (pas d'effet d'emprise). Aucun habitat d'intérêt communautaire impacté. Gestion des eaux pluviales sur la parcelle (après étude de sols) Cf. Note écologique annexée

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site fait partie du parc arboré du Château Rzens. Le défrichement concerne un terrain de 0.57 ha de taillis et jeune futaie, ouvert à l'urbanisation 1AUE
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune exposée au risque technologique -transport de matières dangereuses
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune exposée aux risques naturels - Feux de forêt -Mouvements de terrain liés au retrait/gonflement des argilles -Tempêtes -Sismicité de niveau 1
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de défrichement n'engendreront que peu de trafic Le terrain de sport n'engendrera que très peu de trafic.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase de travaux (déboisement), la circulation et l'usage des engins à moteur induiront des nuisances temporaires et diurnes En phase d'exploitation, les éventuelles nuisances sonores seront liées à l'utilisation de l'aire de jeux

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les travaux de défrichage seront réalisés en période diurne</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les seuls rejets dans l'air seront liés : - à l'utilisation des engins motorisés en phase chantier</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales non infiltrées seront pour partie éventuellement envoyées dans le réseau communal (fossé de la Départementale) Pas de rejet supérieur à l'état initial du terrain, le projet final ne génère pas d'imperméabilisation</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le mur de pierre classé élément du patrimoine (R123-9 à 12 du Code de l'Urbanisme) en bordure de RD 219 n'est pas concerné par le projet
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrain actuellement non exploité

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Projet d'extension de l'urbanisation entre le bourg et le projet de collège. Cette extension du bourg est inscrite en zone 1AU dans le PLU APPROUVÉ EN NOVEMBRE 2019;

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontalière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Définition de l'emprise du projet afin d'éviter :

- tout habitat de fort ou très fort intérêt écologique - Cf. Note écologique annexée
- les Espaces Boisés Classés (R113-1 du Code de l'URBANISME°
- les éléments du Patrimoine (R123-9 à 12 du Code de l'Urbanisme

Phasage du défrichement pour éviter la mortalité de la faune, notamment pendant la période de reproduction de l'avifaune.
Choix de la commune d'un terrain de sport éco-responsable

Le projet s'inscrit dans un secteur présentant de nombreux atouts :

- la proximité d'un centre bourg permettant la mutualisation et la concentration des équipements publics
- des Infrastructures de desserte suffisantes pour assurer le transport et l'accès au site de manière sécurisée
- l'inscription du projet dans un secteur propice aux mobilités douces

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet d'aire de jeux et de collège a été étudié par les collectivités. Il a nécessité la révision du PLU de Saint Selve. A ce titre, différents aspects du projet (enjeux, contraintes, liaisons.....) ont été décrits et analysés. Le PLU (rapport de présentation, OAP, PADD, zonage) a été soumis aux administrations et à enquête publique, et a été approuvé tout récemment en octobre 2019. En conséquence, ce projet connu ne nous semble pas nécessiter une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

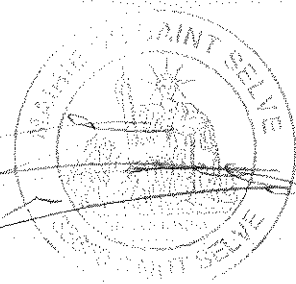
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à SAINT SELVE

le, 1er décembre 2020



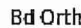
Signature

Le 1^{er} Adjoint Jean-François BORDELAIS
Par délégation du maire
Validé par la Préfecture de la Gironde
en date du 23/06/2020

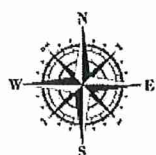




Légende

-  Commune
-  Contour parcelle
-  Bâti léger
-  Bâti privé
-  Bd Ortho 2018

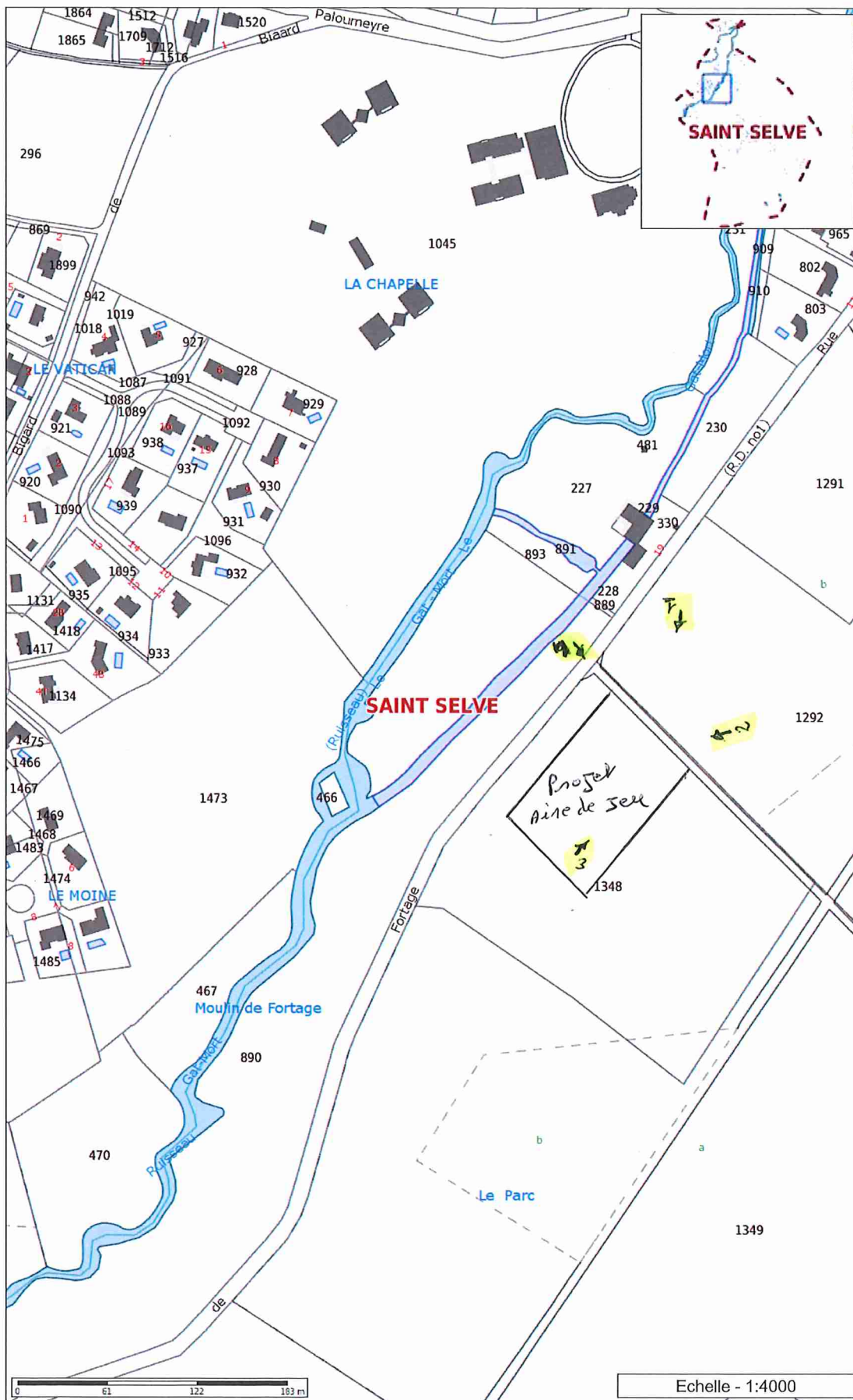
déboisement
≈ 5700 m²



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



CC de MONTESQUIEU



Légende

- Commune
- Lotissement
- Ttx lieu-dit
- Ttx détail topo
- Ttx hydrographie
- Ttx voie privée (dans la voie)
- Ttx voie publique (dans la voie)
- Numéro de voie (dans la voie)
- Lettre d'ordre de subdivision fiscale
- Numéro de parcelle
- Ferroviaire
- Aqueduc
- Ligne de transport de force
- Surface formant détail topo
- Cimetière
- Cours d'eau
- Pièce d'eau (piscine, étang...)
- Axe de voie
- Détail linéaire du réseau routier, pont
- Limite de voie privée
- Détail du réseau routier, pont, viaduc
- Bâti léger
- Bâti privé
- Subdivision Fiscale
- Parcelles



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Echelle - 1:4000

